

Plougoulm au fil du temps...

N°5 - Mai 2015

LE MOT DU MAIRE

En ce début de printemps et l'arrivée des beaux jours, la lecture de ce bulletin municipal vous apportera quelques informations sur notre commune.

Voici déjà une année que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions et depuis cette date, nous ne sommes pas restés les bras croisés.

De nombreuses réalisations ont été menées à bien, (création d'un site cinéraire, travaux de voirie avec la création de trottoirs au croissant, création d'une banque alimentaire...)

Le vote du budget de l'année 2015 adopté au mois de Mars annonce les principaux axes choisis par notre équipe.

La principale dépense 75 000 € est attribuée aux travaux de rénovation de l'école primaire Charles Perrault, (toiture et fenêtres) pour une première tranche. L'allée de pétanque, qui était une promesse électorale se voit budgétisée 50 000 € pour le début des travaux, auquel viendra éventuellement s'ajouter le fond de concours de la communauté de commune après délibération en conseil municipal.

Les réalisations se feront sans emprunts, notre souhait reste de faire avancer la commune sans alourdir ses charges.

Le budget voirie prévoit la rénovation d'un tronçon de route sur le secteur de Ruplouéan et la sécurisation du secteur de Kerbrat par la mise en place « de chicanes » ceci afin de faire ralentir les usagers.

Enfin sont prévues l'inauguration de l'aménagement de la Vallée du Guillec en chemin PMR (personne à mobilité réduite) le samedi 30 Mai et de la place Aristide Fiches le samedi 6 Juin.

L'équipe de rédaction du bulletin municipal et moi-même le Maire Patrick Guen vous souhaitons une bonne et agréable lecture.

*Le Maire,
Patrick GUEN*

LA VALLÉE DU GUILLEC

La première phase de l'aménagement de la vallée du guillec est terminée.

Les trois kilomètres de sentiers accessibles aux personnes à mobilités réduites sont donc praticables. Les toilettes sèches sont également ouvertes. Les panneaux pédagogiques, les bancs et les tables de pique-nique seront installés très prochainement.

A partir des 5 points de départ situés à Lann ar sant et Kerlan à Sibiril ainsi que Pen ar pont, St Jacques et la chapelle à Plougoulm, chacun pourra découvrir la faune, la flore et le patrimoine, se détendre ou pratiquer son jogging, en sous-bois ou en bord de mer et par tous les temps.

Rappelons que cet aménagement est le bien de tous, il doit être respecté de même que les parcelles privées qui relient ces sentiers. Le passage est interdit aux chevaux et aux véhicules à moteurs. L'aménagement de l'anse et de la vallée du Guillec est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Bretagne avec le Fonds européen de développement régional





NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) sont mises en place sur la commune de Plougoulm depuis Septembre 2014 sur les deux écoles. Les nouvelles activités périscolaires, proposées gratuitement, et sur inscription, ont lieu les lundis et jeudis pour l'école Ste Thérèse, et les mardis et vendredis pour l'école Charles Perrault, durant 1h30. Presque tous les enfants scolarisés y sont inscrits. De nombreuses activités variées et adaptées ont déjà été réalisées par les enfants plougoulmois depuis le début de l'année, encadrées selon les normes d'accueil par les animatrices périscolaires. Peinture, fabrication de robot, lipdub, romans photos, fabrication d'objets à l'aide de matériel de récupération, initiation handisport, karaté, initiation à l'accordéon, atelier cuisine, sketches, jeux collectifs.... Voici quelques exemples de leurs réalisations. Les NAP ont permis aux enfants de mener des projets, seul ou en groupe, sur différentes thématiques : le numérique, les activités manuelles, le sport, la citoyenneté et développement durable et la culture. Les enfants sont, dans l'ensemble, satisfaits des activités proposées, "on aime beaucoup les activités manuelles avec le matériel de recyclage", "on aimerait faire plus de sport", "on souhaiterait faire un spectacle"...

Après une première année de N.A.P sur la commune, et grâce aux retours des enfants sur les activités, l'équipe d'animation travaille actuellement sur un nouveau programme d'activités pour l'année à venir, en espérant pouvoir faire intervenir plus d'intervenants extérieurs. L'équipe d'animation cherche également à constituer une liste de bénévoles occasionnels pour l'année prochaine, qui interviendraient durant les N.A.P afin d'accompagner un animateur et un groupe d'enfants, de participer à l'animation et de partager leurs savoirs. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie.



LES REDERIENS PLOGOULM

Il s'agit d'une association qui regroupe des adeptes de la course à pied (course sur route et trail). Créée en 2008 dans le but de relier Plougoulm à Abondance dans le cadre du vingtième anniversaire du jumelage des deux communes, l'association continue de fonctionner grâce à une vingtaine d'adhérents qui se réunit lors d'entraînements, mais aussi d'interclubs et de courses pédestres organisées dans la région et bien au delà. Les entraînements s'effectuent en semaine, les mardi et jeudi à 18h45 et les samedi et dimanche à 09h30 à partir de toul an ouch. Si vous souhaitez partager notre passion de la course à pied tout en gardant un esprit de bonne humeur et de convivialité, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous serons heureux de vous accueillir quelque soit votre niveau.

Contact : Stéphane LE BORGNE - 02 98 29 91 72

stephane.lb29@sfr.fr (président)

Daniel PLANTEC - 02 98 29 88 23

dan-stef.plantec@laposte.net (trésorier)

Jean-Alain MOAL - 02 98 29 89 60 - jachmoal@bbox.fr

GÉNÉRATION MOUVEMENT

Le 26 Mars, les adhérents du Foyer, se sont retrouvés à Goariven, autour d'un très copieux Kig Ha Farz préparé par Pascal Combot.



VITA GYM

L'association Vita Gym a débuté son activité en juillet 2001, elle compte aujourd'hui 30 adhérents (homme/femme). Les cours sont assurés par Céline Moreau. Différentes activités sont proposées : step, cardio, renforcement musculaire, abdos, pour cela nous utilisons du matériel varié tel que : bâton, élastique, step, corde à sauter, tapis, altères... Tous les âges participent, à leur rythme, dans une ambiance détendue. Les cours sont ouverts à tous, 2 séances par semaine : lundi et jeudi de 19h15 à 20h15. La présidente, Brigitte Quémener, vous invite à rejoindre le club (les 2 premières séances sont gratuites), pour entretenir votre corps et passer un bon moment, sans esprit de compétition, dans une joyeuse ambiance.



SÉJOUR À LA NEIGE DU 7 AU 15 FÉVRIER 2015

35 enfants et 8 accompagnateurs ont séjourné à Abondance au mois de février, soleil et neige étaient au rendez-vous toute la semaine. Le samedi soir, tout le groupe a été accueilli par le maire Paul Girard Despraulay et le conseil municipal, à l'occasion d'un pot d'accueil, qui réunissait les familles d'Abondance et les Plougoulmois. Tous les jours, les enfants ont skié de 9h30 à 16h30, deux heures de cours, de 13h à 15h, étaient dispensées par 4 moniteurs de l'ESF. Le mercredi, un goûter crêpes était offert par le Comité Échanges Loisirs d'Abondance. Le Vendredi, après les épreuves de l'après-midi, les moniteurs ont organisé la remise des médailles sous la halle du village aux jeunes Plougoulmois. Le samedi soir, un pot de départ offert par le CEL, à clôturé cette semaine agréable. La bonne ambiance régnant tout au long du séjour aura permis aux Plougoulmois de poursuivre la moisson de bons souvenirs de notre échange avec Abondance.



Le jeudi 19 mars a eu lieu la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. C'est le 19 mars 1962 qu'a été signé le cessez le feu en Algérie.

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées avec la FNACA de Plougoum et la section amie de Sibiril pour écouter les discours émouvant du Maire, de Jacques Le Sann et de Yves Moal... Une délégation municipale était également présente.

EARL DU DOURDUFF (PISCICULTURE)

L'association « Agriculteurs de Bretagne » dans le cadre de la journée « tous à la ferme » organise une journée porte ouverte à EARL Du Dourduff (pisciculture) le dimanche 28 Juin 2015 à partir de 10H30.

Visite et explications sur les différents stades de la production (Alevinage, grossissement), manipulation du poisson (Tris-Transfert-Vaccination-Ponte-Chargement),

Participation des autres acteurs de la filière

- Aliment (Coop du Gouessant)
- Recherche INRA (SEMII DE SIZUN)
- SYSAAF (SYNDICAT DE SELECTIONNEURS AQUACOLES)
- Transformation – COOPERATIVES DES AQUACULTEURS BRETONS

Restauration sur place organisée par le CLE

Tarifs 12 € adultes – 6 € enfants -de 12ans

Crêpes toute la journée

Accès par la Vallée du Guillec à partir du parking route de Sibiril (accès fléché)

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

La porte ouverte aura lieu le vendredi 22 mai à 17h00.

La sortie au zoo de Trégomeur pour le cycle 2 aura lieu le mardi 26 mai, et le mardi 16 juin également à Trégomeur pour le cycle 3.

Le carnaval de l'école aura lieu le mercredi 13 Mai à 15h30 défilé jusqu'à la mairie, thème: tous les pays du monde.

LES ZONES HUMIDES, POURQUOI UN TEL TAPAGE ?

Les zones humides sont les zones où l'eau de la nappe remonte jusqu'à proximité de la surface pendant au moins une partie de l'année. La partie supérieure du sol (couche humifère) est la partie la plus vivante du sol (racines, bactéries, champignons, arthropodes, vers...). Lorsque cette couche humifère est saturée en eau, elle joue le rôle d'un véritable filtre grâce aux transformations chimiques qui se déroulent par le biais de tous les organismes présents. Le remblai avec une simple couche de terre végétale constitue un exhaussement du niveau du sol, l'eau de la nappe n'atteint donc plus la couche humifère et le rôle filtrant est altéré. De même, les multiples pores créés par les racines et organismes présents dans le sol lui confèrent une importante capacité de rétention en eau, les zones naturelles (prairies, friches ou boisements) sont donc également les meilleurs régulateurs de crues.

Ces services sont mis en œuvre "gratuitement", et la destruction progressive de ces zones implique de trouver des mesures compensatoires très coûteuses. C'est ce qui explique que la réglementation visant à leur protection va croissante : interdiction de remblaiement, (nouveau) drainage y compris par fossé drainant, et creusement des zones humides.

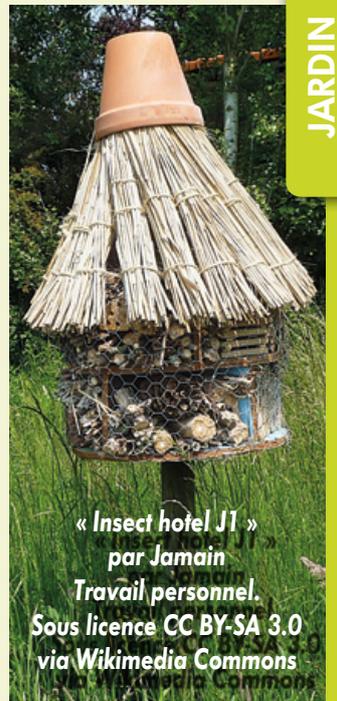
Pour tout projet d'aménagement (bâtiment, aménagement paysagers, terrassements divers...), si vous avez un doute sur la nature du sol et le classement en zone humide de votre terrain, vous pouvez venir consulter la carte en Mairie.

FABRIQUER UN REFUGE À INSECTES.

La présence de nombreux auxiliaires est très utiles au jardin, on peut favoriser la présence des coccinelles, perce-oreilles, syrphes... mangeurs de pucerons ainsi que les pollinisateurs, en installant des abris pour l'hibernation et la reproduction. Ces abris sont élaborés avec des matériaux naturels : fagots, tiges creuses, planches, bûches percées, paille, mousse, carton ondulé ou alvéolé, fibres de bois, briques creuses. Ils peuvent être de différentes formes et tailles, les enfants pourront ainsi imaginer et fabriquer des objets uniques pour personnaliser le jardin, une orientation plein sud est souhaitable.

En complément il faut également favoriser les abris dans le jardin (muret en pierre, paillage...) et éviter l'emploi des pesticides qui nuisent à la santé et à l'équilibre écologique.

Plus de renseignements sur : <http://www.terrevivante.org>



« Insect hotel J1 »
par Jamain

Travail personnel.

Sous licence CC BY-SA 3.0
via Wikimedia Commons

LE COMPOSTAGE



Les déchets de jardin et de cuisine constituent près de 1/3 des déchets produits par un ménage moyen. Les déchets biodégradables ont la particularité de bénéficier d'un réel potentiel de valorisation qu'il est regrettable de ne pas exploiter. En compostant ses déchets, on obtient en quelques mois un compost de qualité, à domicile, mélangé à la terre, il fertilise les sols des jardins et améliore la croissance des végétaux... au final vous réduisez considérablement vos poubelles !

Quels déchets composter ?

Les déchets de la maison :

- épluchures de légumes et fruits,
- restes de repas (pâtes, riz, pain...),
- marc de café avec filtre, thé avec sachet,
- coquilles d'œufs écrasées.

Les déchets de jardin :

- feuilles mortes,
- fleurs et plantes fanées,
- branchage de petites tailles,
- mauvaises herbes, paille,
- tonte de pelouse mais en petite quantité, fanes de légumes.

Les autres déchets :

- essuie-tout et serviettes en papier,
- papier journal,
- vieux terreau de compostage,
- cendres de bois.

Il est préférable d'éviter de mettre dans son compost :

- les litières d'animaux
- les restes de viande ou de poisson
- les plantes malades
- les vieux papier. Certains d'entre eux contiennent des métaux lourds.
- les déchets issus des haies de thuyas, de cyprès et de laurier.

Guide du compostage accessible à l'adresse suivante :

<http://fr.calameo.com/read/000172877fc7db6b914cd>

Composteur bois en kit, très facile à monter, 30 €

Réservation : Maison des Services au 02 98 69 10 44

INVENTAIRE DU PATRIMOINE MARITIME DU PAYS DE MORLAIX RECHERCHE DE BÉNÉVOLES



Le Pays de Morlaix - Pays d'Art et d'Histoire, en partenariat avec le Service Régional de l'Inventaire du patrimoine culturel, va réaliser en 2015 un inventaire du patrimoine maritime sur les communes du littoral. Pour bénéficier des compétences existant sur le territoire, le Pays d'Art et d'Histoire recherche des bénévoles motivés pour participer aux enquêtes de terrain et aux recherches documentaires.

Mené dans le cadre de l'Appel à projet régional "Participez à l'Inventaire du patrimoine culturel", cet inventaire a pour objectif de recenser, étudier et faire connaître le patrimoine maritime sur le territoire. Il constituera une base de connaissances que chacun pourra consulter à l'issue de l'étude sur le portail régional de l'inventaire patrimoine.bzh, ainsi que sur d'autres portails régionaux (Kartenn, Geobretagne). Phares, quais, cales, villages de pêcheurs, fours et chemins à goémon, villas balnéaires et cabines de plage, blockhaus et chantiers navals... font partie de ces patrimoines matériels liés à la mer qui seront recensés et étudiés dans le cadre de cette étude. Les bénévoles bénéficieront d'une formation aux méthodes et principes de l'inventaire, aux enquêtes de terrain (recensement, géolocalisation, prises de vues et interviews) et à l'utilisation des outils numériques nécessaires au recensement. Une formation sera organisée par secteur littoral : communes littorales de la Baie du Kernic, du Pays Léonard et de Morlaix Communauté (4 formations en tout, dont 2 sur Morlaix Communauté). Les personnes intéressées, passionnés d'histoire locale, associations du patrimoine, marcheurs, kayakistes, plaisanciers, photographes, et toute personne souhaitant participer à cet inventaire sont invités à se faire connaître auprès de Mona Le Goff, chargée de mission "Inventaire du patrimoine maritime".

Coordonnées :

mona.legoff@paysdemorlaix.com - 02 98 62 39 57

www.paysdemorlaix.com

Base de données régionale de l'Inventaire du patrimoine : patrimoine.bzh

Le Service de l'Inventaire sur le site de la Région Bretagne : www.bretagne.fr

OUVERTURE DU BAR AMZER ZO

Courant du mois de juin, le Café Amzer' Zo va rouvrir ses portes ! Installé au cœur du bourg, l'Amzer Zo sera un lieu d'échange et de convivialité pour toutes les générations. Ouvert en semaine à partir de 7h30 et le week-end, vous pourrez aussi bien y apprécier votre café matinal en lisant votre journal que venir y passer d'agréables et animées soirées entre amis.



Sur réservation, il sera possible de privatiser la salle annexe au bar pour des réunions, conférences, jeux ou tout autre rassemblement.

Régis, le nouveau patron, sera à votre écoute pour vous proposer tous les services dont vous avez besoin. Pour vous tenir informé de la date d'ouverture et de l'avancée des travaux, il suffit de suivre la page Facebook " Bar Amzer Zo Plougoum". Au Café Amzer Zo, le bon temps, c'est maintenant !

APPEL D'OFFRE

Avs d'appel à concurrence pour la fourniture et la livraison chaude des repas au restaurant scolaire.

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable sur le site <http://www.avispublicsdebretagne.com/> ou peut être retiré en mairie.

Remise des offres en mairie pour le 28 mai 2015, 11h30

DIMANCHE 10 MAI

Le 10 Mai se déroulera la nouvelle édition du "Goûter de Printemps" à la salle omnisports à partir de 14 Heures. Cette rencontre sera animée par le groupe "Krog Mad" et les talentueux chanteurs locaux. Réservez cette date pour venir très nombreux passer un agréable moment de convivialité. Une invitation personnelle vous sera adressée par la mairie.

MERCREDI 13 MAI

Le carnaval de l'école st thérèse aura lieu le mercredi 13 Mai à 15h30, défilé jusqu'à la mairie, thème : tous les pays du monde.

LUNDI 8 JUIN

Concours de pétanque organisé par l'école Sainte Thérèse.

SAMEDI 20 JUIN

Fête inter-quartiers organisée conjointement par l'école Sainte-Thérèse, l'école Charles Perrault et les cadets de plougoum.

DIMANCHE 28 JUIN

Porte ouverte à la pisciculture de Dourduff.

SAMEDI 4 JUILLET

Tournoi des cadets de plougoum: inscriptions :

<http://www.everyoneweb.fr/cadets-de-plougoum>

APPEL AU CIVISME - DIVAGATION ET DÉJECTIONS CANINES

Plusieurs plaintes ont été recensées en Mairie concernant des chiens en divagation et des déjections canines. Tout animal, et en particulier le chien, est sous la responsabilité et la garde de son propriétaire. A ce titre, il est interdit à ce dernier de laisser son animal souiller le domaine public par ses déjections, et en particulier :

- Les trottoirs
- Les voies réservées aux piétons et les parcs, jardins et espaces verts
- Tous les lieux réservés au passage et aux promenades pédestres et vélos
- Les lieux de pratique des activités ludiques et sportive (stades, complexes sportifs, aires de jeux, etc...)
- Le domaine public maritime naturel de l'Etat (Plages, dunes, etc...)
- Les champs de culture

Il est rappelé aux propriétaires de chiens, que leur divagation est strictement interdite et que tout chien trouvé en divagation sur la voie publique sera conduit à la fourrière animale aux frais du propriétaire et qu'un procès-verbal pourra être dressé.

NAISSANCES

Ethan TARSIGUEL
né le 29 janvier 2015
Adrien PACOT
né le 30 janvier 2015
Jules BERRIC
né le 25 mars 2015
Lucy YVIN
née le 01 avril 2015
Malo MEVEL
né le 17 avril 2015

DÈCÈS

Agnès AUTRET
le 10 février, Ramblouch.
Olivier DIROU
le 03 mars, 733 rue du Stade.
Jean MOULLEC
le 15 mars, 355 rue de Prat Coulm.
Jean-Yves DILIS
le 26 mars, Ty Losquet.
Denise LE GUILLOUX
le 09 avril, Kerguiduff.

MAIRIE

Fermeture de la mairie :
Samedi 2 mai et 9 mai

Tél : 02 98 29 90 76

contact@plougoum.bzh
www.plougoum.bzh

Lundi au jeudi

8h - 12h / 13h30 - 17h

Vendredi

8h - 12h / 13h30 - 16h30

Samedi 9h - 12h

LA POSTE

Lundi au vendredi

9h30 - 12h / 13h30 - 14h45

Samedi 9h30 - 12h

Le départ du courrier est à 14h
ATTENTION : À partir de 14h45
AUCUN courrier sans affranchissement ne sera pris en charge.

BIBLIOTHÈQUE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
10h - 11h30

Mercredi

10h30 - 12h00 et 16h - 18h

Nouveaux horaires

9h30 - 10h30 Ouverture
exclusivement réservée aux bébés
(jusqu'à 3 ans)

11h00 - 12h00 Ouverture

aux écoles

Samedi 11h - 12h

Dimanche 10h30 - 12h

DÉCHETTERIE

Tél : 02 98 29 82 11

Lundi 14h - 18h

Mardi 8h30 - 12h / 14h - 18h